



## Déclaration de Mgr Thierry Scherrer, évêque de Laval :

- « Dans l'esprit du Motu Proprio Summorum Pontificum du 7 juillet 2007 du Pape Benoît XVI, et par décision de Mgr Armand Maillard, alors évêque de Laval, une messe traditionnelle était célébrée jusqu'à maintenant :
- En Sud Mayenne, d'une part, en alternance à la Roë et à la Selle-Craonnaise. L'abbé Laurensou ainsi que les Pères de la Fraternité Saint Vincent Ferrier assuraient ce service. Baptême, mariage, funérailles, formation des enfants et des adultes étaient également proposés.
- À Laval, d'autre part. Des prêtres diocésains et, occasionnellement la Fraternité Saint Vincent Ferrier, assuraient ce service.

Dans les deux cas, Mgr Maillard lança cette proposition pour un an « ad experimentum ».

En septembre 2007, Mgr Maillard était nommé archevêque de Bourges. L'expérimentation s'est poursuivie durant la vacance du siège de Laval.

Mgr Scherrer a été nommé évêque de Laval, le 21 mai 2008. Son ordination épiscopale a eu lieu le 6 juillet suivant à Pontmain. Mgr a consacré beaucoup de son temps cet été à consulter associations et personnes individuelles pour envisager une suite à donner à cette expérimentation qui s'est avérée au bout du compte positive.

Toujours dans l'esprit du Motu Proprio « Summorum Pontificum » du 7 juillet 2007 du Pape Benoît XVI, Mgr Thierry Scherrer, décide :

1°) de nommer à Laval l'Abbé Antoine Landais, prêtre de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre, prêtre modérateur à la paroisse La Trinité-Avesnières-Cordeliers. Il résidera au presbytère des Cordeliers.

Sa nomination court pour une durée de 3 ans renouvelables avec une évaluation annuelle.

2°) de poursuivre une année encore l'expérimentation en Sud Mayenne, en deux lieux, la Selle-Craonnaise et La Roë avec les Pères de la Fraternité Saint Vincent Ferrier et le Père Augustin Pic, dominicain, résidant à Rennes. Mgr Scherrer, nouvellement arrivé, se donne cette année encore pour vérifier la fécondité de cette proposition effective depuis quelques mois déjà, et souhaite que toutes les conditions soient réunies pour répondre à la demande exprimée par plusieurs d'un seul lieu de culte en Sud Mayenne. Il compte pour cela sur la patience et la compréhension de chacun pour que les choses se mettent en place progressivement, avec prudence, afin de bâtir du solide. Les liens avec les paroisses Sainte Thèrèse-cardinal Suhard, dont M. l'Abbé Bernard Venot est curé, et Saint Clément du Craonnais, dont M. l'Abbé Didier Thirault est curé, resteront à développer.

Une convention sera établie dans les prochains jours pour établir dans le détail la mission pastorale que Mgr Scherrer confie au R.P Augustin Pic et à la Fraternité Saint Vincent Ferrier. Ces derniers feront le point régulièrement avec le Père Pierre-Marie Perdrix, curé de la cathédrale et des Cordeliers, responsable diocésain de liturgie, qui sera l'intermédiaire habituel avec Monseigneur pour

toutes les questions que se pose la communauté traditionnelle dans le diocèse, aussi bien en Sud Mayenne qu'à Laval.

Mgr Scherrer est reconnaissant pour la disponibilité et l'esprit de service dont ont fait preuve ces mois passés l'Abbé Laurensou et la Fraternité Saint Vincent Ferrier. Il remercie également toutes celles et tous ceux qui lui ont témoigné sa confiance et l'ont aidé à faire avancer ce dossier pastoral complexe. De Lourdes où il se trouve pour y rencontrer le Pape Benoît XVI, il accorde de grand cœur sa bénédiction à toutes les familles réunies ce dimanche à la Roë, assurant chacune de sa prière paternelle et fidèle. »

## Chers fidèles,

Suite à la décision de Mgr Scherrer le R.P. de Blignières, supérieur de la Fraternité Saint-Vincent-Ferrier, présentera le samedi 27 septembre à 16h à la salle communale de la Roë, sa Fraternité et la vie dominicaine telle qu'elle est vécue par ses religieux.

A cette occasion il écoutera vos suggestions sur les activités futures de notre communauté.

Il est déjà prévu de continuer le catéchisme. Les instructions aux enfants seront données mensuellement par 3 Frères de la F.S.V.F. Si des volontaires se présentent, ces instructions pourraient avoir lieu tous les 15 jours, alternativement par les Frères et ces volontaires.

Ceux qui désirent consacrer du temps à notre communauté peuvent le faire de diverses manières, en intégrant nos chorales, en se proposant pour les nettoyages des églises, l'entretien des objets du culte ou leur confection, en donnant des cours de catéchisme.

Vous pouvez vous signaler auprès du Père Favelin en lui écrivant à l'adresse suivante : Père Henri Marie Favelin Couvent Saint Thomas d'Aquin 53340 Chémeré le Roi Ou par courriel à l'adresse suivante : phfavelin@chemere.org

Ou enfin à ce numéro : 02 43 02 53 08